

apud Martene et Durand ampl. coll. t. IV, 589 ; CRON ! CORNELII ZANTFLIET apud Martene et Durand ampl. coll. t. V. 296, 297 : a 1371 ; BERTHOLET, t. VII, p. 71 et suiv. ; DYNTERI CHRON, t. III, 60 ; CRON LIMPURGENSE apud Hontheim Prodromus, p. 1094 ; HRAEUS, t. I, p. 344 : a. 1371 ; PELZEL, t. II, p. 849.

analyse no. 625, F. X. Wurth-Paquet, Table Chron. Chartes et Dipl., 1868.

no. 5437 : 1379, 13 janvier,

le même Gossuin van ZIEVEL (*Chevere*), donne quittance au Duc de Luxembourg et de Brabant.

Original, parchemin. Sceau cire verte pendant sur simple queue : *Un écu fretté, en chef un lambel de cinq pendants brochant; ledit écu penché et timbré d'un casque couronné, garni d'un volet et cimé d'une hure et col de sanglier. Légende cassée.*

Ainsi, à la même époque, nous constatons que contrairement à ce qui fut le cas en la date du 28. XII 1361, où les armes de GOSSUIN et d'ARNOULD de ZIEVEL étaient encore identiques, ceci dès l'année suivante ne l'a plus été. Ce sera ARNOULD qui conservera les armes primitives des ZIEVEL, c.-à-d. le simple *fretté au lambel brochant en chef*. GOSSUIN de ZIEVEL, en respectant les lois de l'héraldique, prendra soin d'éviter à l'avenir toute confusion, le blason étant avant tout une pièce d'identité. Il brisera de son côté : D'abord, par la traditionnelle fleur de lis à dextre, quand il use du lambel brochant, *lambel alors à trois pendants*, puis aussi avec le même lambel mais non brochant, ou encore la surbrisure de la lettre — *M* — posée entre les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> pendants du lambel, pour finalement arriver à une brisure plus simple, *le lambel à cinq pendants*.

Nous savons que DAUN portait à l'origine *d'or fretté de gueules* (pour les nombreuses brisures, consulter Prof. Dr. Hauptmann, — *Zehn Mittelrheinische Wappengruppen* —, ADLER, 1900) ; la branche des DAUN dite de ZIEVEL, en conservant le meuble de l'écu, c.-à-d. le fretté, adopta cependant le *champ de gueules et le fretté d'argent*. Ensuite, tout comme ce fut le cas chez les DAUN, qui dans différentes branches adoptèrent le lambel à trois pendants (p. ex. Théodoric de Dune, *Burgmann de Manderscheid* : lambel d'azur), les ZIEVEL ajoutèrent le même lambel. Celui-ci constituait par conséquent une seconde brisure des armes primitives issues des DAUN. Les brisures supplémentaires adoptées par GOSSUIN représentent donc la troisième modification apportée aux armes primitives des DAUN.

Si ARNOULD a conservé le simple lambel à trois pendants, c'est qu'il était alors chef de la maison de ZIEVEL. Nous le suivons dans les documents de l'époque :  
(Toujours chez Alph. Verkooren).